

DOC c.2
b4367728(A)
b436776(E)

EXERCICE DE NOTRE SOUVERAINETÉ

Dans notre politique étrangère pour l'Arctique, notre première priorité est l'exercice de notre souveraineté. La souveraineté du Canada sur l'Arctique est bien établie et depuis longtemps, et elle repose sur des titres historiques. Le Canada se concentrera sur les priorités suivantes :

- ▶ chercher à résoudre les enjeux frontaliers
- ▶ obtenir la reconnaissance internationale pour l'ensemble de notre plateau continental élargi
- ▶ assurer la gouvernance de l'Arctique et gérer les enjeux émergents connexes, tels que la sécurité publique

